

L'Assemblée du prochain millénaire



LA FRANCE EST ENTRÉE DE PLAIN-PIED DANS L'ÂGE DE L'INFORMATION. L'ASSEMBLÉE, QUANT À ELLE, A RÉCOLTÉ LES FRUITS DES EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS DEUX ANS POUR SE METTRE À L'HEURE DU WEB ET DE LA NUMÉRISATION. LE SUCCÈS DU SITE WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR A SYMBOLISÉ CETTE POLITIQUE RÉSOLUMENT Tournée VERS LE FUTUR.



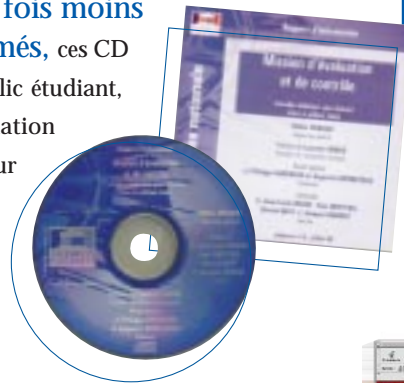
> Plus de 1 million de visiteurs sur le www.assemblee-nationale.fr

Une explosion de la fréquentation (près de 5 000 visiteurs journaliers en novembre 1999 contre 500 en novembre 1997) et, avec le "dauphin de bronze", une distinction le couronnant comme l'un des meilleurs sites institutionnels français : 1999 aura été pour le www.assemblee-nationale.fr l'année de toutes les consécration. Ces récompenses sont le résultat d'un effort entrepris depuis 1997. Elles ont été perçues par l'Assemblée comme autant d'incitations à aller plus loin encore sur la voie des nouvelles technologies. La liste des innovations conduites cette année est le témoin de cette volonté : nouveau moteur de recherche, site extranet pour les députés et intranet pour les services et enfin nouveau dispositif "e-mail" couvrant 500 parlementaires...



Le "Dauphin de Bronze 99" est venu consacrer le www.assemblee-nationale.fr comme l'un des meilleurs sites institutionnels français

L'Assemblée poursuit aussi son engagement sur le terrain du multimédia. Pour faciliter l'accès aux rapports d'information, très volumineux, ceux-ci sont désormais édités, pour la plupart, sous forme de CD-Rom : cinq fois moins chers que les documents imprimés, ces CD contribuent, notamment auprès du public étudiant, à une plus ample diffusion de l'information parlementaire. Parallèlement, un serveur de CD-ROM dénommé "ARBELES" a été mis en place pour faciliter l'accès des services et des groupes à la documentation électronique.



> Les nouvelles technologies au quotidien

Embrasser le nouveau siècle, c'est aussi pour l'Assemblée mettre à jour ses outils plus traditionnels de travail. Adaptation de toutes les procédures comptables aux nécessités de l'euro, introduction de la carte sésame, rénovation du PC santé, sont autant de signes tangibles d'une attention journalière aux possibilités ouvertes par les nouvelles technologies.



M. Yves Cochet, président de la délégation à la communication

> Vers la chaîne parlementaire

Le 6 octobre, le bureau de l'Assemblée décidait de créer "La chaîne parlementaire" (LCP) en commun avec le Sénat. Depuis plusieurs années, les deux assemblées envisageaient de réaliser ensemble une chaîne parlementaire et civique. Plus attractive et plus vivante que l'actuel "Canal Assemblées", cette nouvelle chaîne fera place aux débats de société et à l'actualité parlementaire, en utilisant les formes audiovisuelles les plus modernes. La loi, adoptée par l'Assemblée le 16 décembre et par le Sénat le 21, lui donne la possibilité d'être retransmise gratuitement et en clair par tous les bouquets satellites et les câblo-opérateurs. Pour assurer l'autonomie, la parité d'antenne et la spécificité de chaque Assemblée, deux sociétés distinctes ont été créées. Ivan Levaï a été désigné par le bureau pour mettre en place cette nouvelle chaîne au Palais Bourbon et en assurer la direction.



Modéus : l'Assemblée a testé pour vous...

Les Français devraient bientôt faire connaissance avec Modéus, une carte à puce servant tout à la fois de porte-monnaie électronique, de titre de transport et de moyen de paiement auprès des services publics. Fait original, les députés utiliseront cette nouvelle carte en avant-première. Une manière très concrète pour les parlementaires de comprendre et d'anticiper les prochaines innovations technologiques ; et pour les promoteurs de cette carte, le meilleur moyen de la soumettre à l'examen d'utilisateurs particulièrement avisés et exigeants...

La chasse au "bogue" au Palais Bourbon

Préparer le passage au nouveau millénaire, c'était aussi pour ce grand service public qu'est l'Assemblée nationale, se mettre à l'abri du risque de "bogue" informatique. Lancé dès la fin 1997, le projet visant à assurer la conformité au passage à l'an 2000 a concerné tous les éléments du système d'information, aussi bien matériels que logiciels. Ainsi, le parc de micro-ordinateurs a été totalement rénové en 1998-99. Et pour la phase cruciale proprement dite, de multiples procédures de secours avaient été prévues en dépit de l'excellent niveau de conformité observé dès avant l'échéance.

Japon

Le Shugiin (chambre des représentants) constitue la chambre basse du Kokkai japonais (diète). Les 500 représentants sont élus pour 300 d'entre eux au scrutin majoritaire et pour les 200 restant à la représentation proportionnelle, les candidats pouvant se présenter simultanément dans une circonscription et sur les listes régionales déposées par leur parti. Les dernières élections de septembre 1996 ont confirmé l'emprise historique du Parti Libéral Démocrate (PLD) sur la vie politique japonaise : depuis 1955, le PLD a en effet conservé la majorité pendant 41 ans, son « règne » n'ayant été interrompu que durant trois années, entre 1993 et janvier 1996.

500 membres

4,6% de femmes



Principales formations politiques

- > Parti libéral démocrate (PLD) > 239
- > Parti nouvelle frontière (NFP) > 156
- > Parti démocrate japonais (DPJ) > 52
- > Parti communiste japonais (JCP) > 26
- > Parti social démocrate (SDPJ) > 15

Président :

M. Soichiro Ito

www.shugiin.go.jp